



Bien Vivre à Reuil en Brie

Mai 2010

N°27

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Reuil en Brie



Dépôt légal relatif aux lois et règlements en vigueur

E-Mail : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr

☎ : 01.60.22.07.51

L'EDITORIAL

Le 08 mars disparaissait Michel CEVAËR. Il avait 76 ans. Depuis son élection en 1995, il a travaillé avec rigueur et détermination pour sa Commune. « Sa chère Commune » comme il le rappelait avec humour.

Avec les compétences financières acquises dans sa vie professionnelle, il a veillé aux deniers publics de Reuil. Avec un regard aiguisé mais bienveillant, chaque euro était dépensé dans l'intérêt général. La présentation du budget est un exercice complexe qu'il menait avec dextérité. Ses avis éclairaient les commissions dans les choix difficiles. Dans les réunions de travail, il savait saupoudrer d'humour les sujets les plus sensibles.

Il est pour moi un exemple de courage et de détermination face à la maladie. Il n'abordait ce sujet que dans l'intimité et avec beaucoup de pudeur. Il a

lutté pendant plusieurs années sans faiblir, avec un courage immense. Il demeurera à jamais un exemple. Au delà de l'élu, c'est à l'Homme que je rends hommage, à l'ami qui nous a quitté et qui maintenant, est soulagé.



Avec le Conseil Municipal, l'ensemble des Agents, les Instituteurs, je veux aussi saluer son épouse et ses enfants, et leur dire combien ils peuvent être fiers, du travail accompli par l'Élu, du courage dont fait preuve l'Homme. Si j'emploie le temps présent dans cette dernière phrase, c'est parce que ta flamme brille toujours pour nous.

Salut Michel

Patrick ROMANOW



Compte rendu du Conseil Municipal du 12 février 2010

Présents : Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absents excusés

Michel CEVAER qui a donné pouvoir à Patrick ROMANOW

Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Françoise SADKOWSKI

Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS

La séance commence à 20h30

Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Point supplémentaire à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour à savoir :

Synchronisation des congés payés des Agents sur l'année civile.

Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 4 décembre 2009

Adopté à l'unanimité.

2. Renforcement du réseau basse tension rue du Lieutenant Angoulvent

Monsieur le Maire propose d'ajouter un article à la convention SMERSEM stipulant :

Que les travaux ne devront pas s'effectuer sous la route du Lieutenant Angoulvent mais sur l'accotement ou par un autre cheminement autre que la voirie communale qui vient d'être réhabilitée en totalité "

Adopté à l'unanimité

3. Redevance pour Occupation du Domaine Public Electricité (R.O.D.P)

Le SMERSEM gère la RODP auprès d'ERDF et restitue cette redevance à la commune. Le montant de la redevance est de 180€ Il est demandé au Conseil d'accepter cette somme.

Adopté à l'unanimité.

4. Création d'une régie pour encaissement des locations de la salle polyvalente et occupation temporaire du domaine public

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de créer cette régie pour être en parfaite conformité avec la réglementation et propose de désigner Mme Dominique DUSSERT comme régisseur titulaire et Mme Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE comme suppléante.

Adopté à l'unanimité

5. Convention ATESAT

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le renouvellement de la convention ATESAT qui consiste en l'assistance de la DDEA dans les domaines de la voirie et de l'aménagement et de l'habitat moyennant un coût annuel de 202€72 centimes.

Adopté à l'unanimité.

6. Constitution du bureau de vote pour les élections régionales

Un tour de table est fait pour recenser les possibilités des membres du Conseil. La liste sera prochainement complétée et affichée.

7. Congés des Agents

Monsieur le Maire propose que les congés payés des Agents soient désormais calés sur l'année civile et non plus en période décalée. Les congés 2010 devront ainsi être soldés au 31 décembre 2010.

Adopté à l'unanimité

8. Points divers.

Claude ROBBE fait part au conseil de ses observations sur l'enneigement de la route du Tillet et souhaite savoir les motivations des lieux traités.

Pascal CARBUCCIA rappelle que les services de la commune traitent prioritairement les carrefours et virages mais ne peuvent traiter l'intégralité de la voirie communale. Cela demanderait des moyens considérables que la commune n'a pas. A titre d'information, 5 tonnes de sel ont déjà été utilisées depuis l'entrée de l'hiver.

Dominique BANCHEREAU indique que le prolongement de l'éclairage public rue du Lieutenant Angoulvent serait souhaitable. Projet à étudier.

Il fait également part des difficultés de retournement du camion de ramassage des OM à la Charbonnière. Pascal CARBUCCIA indique qu'une réflexion est en cours pour résoudre cette difficulté.

Pascal CARBUCCIA fait le point sur les subventions du projet de remplacement des vitraux de l'église et indique l'accord du Conseil Général pour 14.850€ La réponse du Conseil régional est toujours en attente.

Le montant attendu est également de 14.850€

Il demande également ce qu'il advient du projet de Contrat Rural dont les études sont désormais terminées. Monsieur le Maire indique qu'il faut poursuivre la réflexion. Il propose d'effectuer des simulations financières afin de connaître l'impact des projets sur le budget communal. Il rappelle, conformément à ses vœux, qu'il est indispensable de mener une réflexion sur la cantine et les différents besoins de la commune, puis de hiérarchiser les projets en fonction du degré de priorité observé. Cela fait le Conseil Municipal sera consulter afin de statuer sur les orientations lourdes de la commune.

Catherine RIEHL fait le point sur les possibilités d'aménagement de places de parking rue du Tillet.

Elle évoque également l'aménagement de la Place dont l'étude est à poursuivre.

En troisième point, est abordé le plan d'aménagement de la rue de la Tuilerie (terrains Belloy) et les travaux de la voirie attenante.

Lucien DUBOIS fait part de l'état de dégradation du revêtement plâtre de l'église et demande si les travaux de vitraux sont compatibles avec les reprises prévisionnelles. Pascal CARBUCCIA répond par l'affirmative et que les travaux de rénovation, s'ils ne sont pas d'extrême urgence,

sont cependant importants et à positionner dans le plan travaux des prochaines années.

Sophie CORNILLET fait un point étape sur le recensement qui suit son cours.

Max VAUSSARD évoque la dernière réunion qui s'est tenue avec le prestataire qui gère l'hébergement des sites internet des communes du canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 16 février 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 16 février 2010
Le Maire,
Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 09 avril 2010

Présents : Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Francis MOIGNOT, Françoise SADKOWSKI

Absents excusés :

Max VAUSSARD qui a donné pouvoir à Patrick ROMANOW

Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL
Claude ROBBE qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA

Martine GOSSART qui a donné pouvoir à Dominique BANCHEREAU

Absent : Denis GEOFFROY

La séance commence à 20h30

Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Point supplémentaire à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour à savoir : Redevance France Telecom

Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 12 février 2010

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte de gestion 2009 du Percepteur

Monsieur le Maire expose les données aux membres du Conseil

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2009

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire n'assiste pas à la délibération et ne participe pas au vote de ce point de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

4. Affectation des résultats 2009

Monsieur Lucien DUBOIS expose les affectations aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

5. Vote des 4 Taxes et du Budget unique 2010

Monsieur le Maire procède à un exposé détaillé des différentes taxes et du budget 2010 dont les tableaux et documents annexes ont été remis aux membres du Conseil. Les taux d'imposition de la commune sont revalorisés ainsi :

Taxe d'habitation : de 11,34 → 11,91

Taxe foncière bâti : de 18,11 → 19,02

Taxe foncière non bâti : de 43,54 → 45,72

Taxe professionnelle : de 14,09 → 14,80

La dernière augmentation date de 2006.

Le budget global 2010 est équilibré et s'établit comme suit :

Fonctionnement : 644 484 €

Investissement : 193 541 €

Total : 838 025 €

Adopté à l'unanimité.

6. Vote des Subventions aux Associations

Monsieur le Maire fait part des demandes reçues.

Après débat au sein du Conseil, il est précisé que les subventions ne sont versées qu'après demande écrite et production du bilan financier 2009, conformément à la réglementation en vigueur. En outre, la subvention accordée au Comité des Fêtes reste subordonnée à la présentation d'un plan d'action et du bilan financier.

Adopté à l'unanimité.

7. Augmentation du prix de repas de cantine

Monsieur le Maire indique que le prix moyen dans le canton est de 3,13€

Après concertation, il est décidé de porter le prix du ticket repas à 3,10 € au 1^{er} septembre 2010.

Adopté à l'unanimité moins une abstention.

8. Augmentation du prix de l'étude

Monsieur le Maire indique que le prix de l'étude n'a pas été réévalué depuis 2005.

Pour information, une vingtaine d'enfants participe à l'étude dont une moitié pour Luzancy.

Après concertation, il est décidé de porter le prix mensuel de l'étude à :

Enfants de Reuil : 25€ pour 1 enfant et 39€ pour 2 enfants

Enfants de Luzancy : 34€ pour 1 enfant et 52€ pour 2 enfants

Adopté à l'unanimité.

9. Délibération de principe d'élaboration d'un PLU

Catherine RIEHL expose que le POS (Plan d'occupation des sols) remonte à 1986 et qu'il est nécessaire pour la commune d'élaborer un PLU (Plan Local d'urbanisme) qui d'une part, permettra à la commune d'établir des projections d'urbanisme pour les années à venir et ce, en conformité avec les directives au niveau Ile de France et Marne Ourcq. Le coût prévisionnel de ce PLU sera de l'ordre de 25 000€ avec une subvention maximale de 8 000€

Adopté à l'unanimité.

10. Instauration d'une PVR (Participation pour voirie et réseaux) sur l'ensemble de la commune

Catherine RIEHL expose les enjeux de l'instauration d'une PVR.

Adopté à l'unanimité

11. Acceptation règlement MMA

Il est demandé au Conseil d'accepter l'indemnisation MMA pour le remplacement d'une vitre du tracteur pour 512€

Adopté à l'unanimité.

12. Redevance France Telecom (RODP)

Il est demandé au Conseil d'accepter la redevance France Telecom à hauteur de 502€

Adopté à l'unanimité.

13. Points divers.

Sophie CORNILLET indique que les résultats du recensement devraient être connus en juin.

Lucien DUBOIS demande où en est la réflexion sur l'aménagement de la Place.

Pascal CARBUCCIA indique être en attente de devis et que la Commission Travaux sera réunie quand nécessaire.

Pascal CARBUCCIA fait mention d'un courrier sénatorial informant la commune de l'attribution d'une subvention de 5 000€ pour la réfection des vitraux de l'église.

Catherine RIEHL fait le point sur le projet d'aménagement de la rue de La Tuilerie dans le cadre des constructions prévues sur les terrains Belloy.

Dominique BANCHEREAU au nom de Martine GOSSART, fait état d'une promotion sur les guirlandes lumineuses avec réduction de 80%. Accord est donné pour un achat à hauteur de 2 000€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 19 avril 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 19 avril 2010

Le Maire

Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal Extraordinaire du 16 avril 2010

Présents : Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absente excusée

Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Sophie CORNILLET

La séance commence à 20h30.

Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Point supplémentaire à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour à savoir :

Inscription au Plan Départemental de Randonnée Pédestre

Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour

1. Election du 3^{ème} Adjoint

Suite au décès de Michel CEVAER 1^{er} Adjoint, Monsieur le Maire propose de faire passer Catherine RIEHL 2^{ème} Adjoint au rang de 1^{er} Adjoint et Pascal CARBUCCIA 3^{ème} Adjoint au rang de 2^{ème} Adjoint.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose M. Lucien DUBOIS comme 3^{ème} Adjoint et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

M. Claude ROBBÉ se porte candidat.

Monsieur le Maire propose à chaque candidat de s'exprimer sur leur candidature avec le même temps de parole.

A l'issue d'un vote à bulletin secret, Monsieur Lucien DUBOIS est élu avec 13 voix sur 13.

2. Election d'un titulaire et d'un suppléant à la CCPF

Suite au décès de Michel CEVAER, représentant titulaire à la CCPF, Monsieur le Maire demande aux suppléants s'ils sont candidats pour le poste de titulaire.

Claude ROBBÉ et Denis GEOFFROY se déclarent candidat.

Monsieur le Maire expose les enjeux de la CCPF et l'importance de siéger à chaque conseil communautaire.

A l'issue d'un vote à bulletin secret, Denis GEOFFROY est élu avec 7 voix contre 5 à Claude ROBBE et un bulletin blanc.

Monsieur le Maire demande ensuite les candidatures pour le poste de suppléant.

Monsieur Lucien DUBOIS se porte candidat et élu par 13 voix à l'issue d'un vote à bulletin secret.

3. Réorganisation des Commissions

Monsieur le Maire propose de compléter et réviser les Commissions

Bâtiments, Voirie et Matériel : Lucien DUBOIS intègre cette commission ;

Urbanisme, Juridique et sécurité : Aucun changement ;

Finances : Lucien DUBOIS devient Président et Claude ROBBÉ intègre cette commission ;

Environnement et Chemins communaux : Aucun changement ;

Ecole, Cantine et Etude : Aucun changement ;

Information et Communication : Francis MOIGNOT intègre cette commission ;

Associations, Fêtes et Cérémonies : Pascal CARBUCCIA intègre cette commission ;

Liste électorale, Cimetière et Transport Communal : Aucun changement ;

Relations Humaines : Aucun changement ;

CCAS : Aucun changement.

La liste complète et actualisée sera prochainement diffusée.

4. Inscription au Plan Départemental de Randonnée Pédestre

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'inscription au Plan Départemental de Randonnée Pédestre. Cette inscription permet une meilleure protection des chemins communaux.

Adopté à l'unanimité.

5. Points divers.

Sophie CORNILLET demande si une journée verte sera organisée en 2010. Denis GEOFFROY indique que cette journée sera très probablement organisée en mai. La date sera prochainement diffusée.

Claude ROBBÉ fait part de vitesses excessives dans la commune. Monsieur le Maire indique que de nouveaux contrôles seront effectués par les forces de l'ordre.

Martine GOSSART indique que la tombe du soldat inconnu devra subir quelques réparations.

Lucien DUBOIS demande si la commune a été informée des travaux programmés rue de Reuil par la commune de LA FERTE SOUS JOUARRE. Pascal CARBUCCIA répond par l'affirmative.

Catherine RIEHL demande quelles sont les conditions de visite de la cantine. Monsieur le Maire indique que les parents d'élèves sont tenus de se présenter, soit au secrétariat, soit directement à la cantine. Une sonnette sera prochainement installée.

Dominique BANCHEREAU demande si le remplacement des ampoules défectueuses de l'éclairage public est planifié. Pascal CARBUCCIA indique qu'il faut cependant bien répertorier les défauts.

Max VAUSSARD fait part de certaines nuisances rue de Rohan. Monsieur le Maire indique qu'il appartient à chacun d'aider la collectivité en signalant les actes délictueux.

Max VAUSSARD indique également que le site internet de REUIL a été mis à jour pour la brocante qui se déroulera le 25 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 19 avril 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 19 avril 2010

Le Maire, Patrick ROMANOW

Horaires d'été des déchetteries

Saâcy-sur-Marne

Lundi: 10h-12h et 14h-18h
Mardi: 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi: FERME
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Dimanche : 9h-12h

Jouarre

Lundi : 10h-12h et 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 10h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Dimanche : 9h-12h

FÊTES et VIE ASSOCIATIVE

La fête du 8 mai

Après la lecture par monsieur le maire du discours de monsieur le ministre délégué aux anciens combattants au jardin du souvenir, les Reuillois se sont rendus au foyer de l'amitié, précédés par de nombreux anciens combattants et de jeunes porte drapeaux. Coup de chapeau spécial au Comité d'Entente de la Ferté sous Jouarre.



La brocante

Une très belle participation, tous les emplacements occupés, les visiteurs au rendez-vous, une météo très agréable. Que demander de plus ! Remerciements aux organisateurs et bénévoles ayant permis cette manifestation.



INFORMATIONS PRATIQUES

La journée verte, samedi 19 juin

Comme tous les ans, la Commune organise un après-midi de sensibilisation à notre environnement.

Pour ce faire, nous vous donnons rendez-vous samedi 19 juin 2010 à 14h sur la Place de la mairie.

Munissez-vous de gants, bottes, et de votre bonne humeur.

Un pot de l'amitié clôturera cet après-midi civique.



La fête de REUIL, samedi 26 juin

Pour sa fête annuelle, le 26 juin 2010, la Commune de Reuil-en-Brie organise son 2^{ème} Marché Campagnard et Artisanal. A cette occasion, nous recherchons des artisans, commerçants et artistes susceptibles de venir exposer gratuitement lors de cette manifestation. Pour tous renseignements, appelez le secrétariat de Mairie au 01.60.22.07.51
Détails de la fête de Reuil en page centrale avec le bulletin d'inscription.

Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)

Mesdames BITOUN, CORNILLET et SADKOWSKI sont à votre disposition en mairie le samedi matin ou à domicile (sur rendez-vous) pour vous aider dans toutes vos démarches administratives.

Le CCAS remercie vivement les personnes qui ont fait un don.

En effet, les situations précaires ont beaucoup augmenté et le CCAS a dû faire face à 40% de demandes en plus par rapport à l'année dernière.

Si vous souhaitez participer à cet effort de solidarité, merci de contacter le CCAS.

Tondeuses, bricolages: nuisances diurnes

C'est le retour des beaux jours, chacun s'empresse de remettre son jardin en état après un très long hiver, de bricoler, tronçonner, percer, raboter...

Alors pourquoi pas le samedi midi, le dimanche midi, le dimanche après-midi ?

Le problème, c'est que les voisins souhaitent profiter de la tranquillité et de la qualité de vie de notre village.

La mairie a reçu tellement de réclamations qu'elle ne sait comment faire.

Différentes hypothèses :

1. Pragmatisme : déposer le rappel de l'arrêté préfectoral dans les boîtes aux lettres, tous les habitants de Reuil ne lisant pas in extenso ce journal
2. Humour : demander aux propriétaires de tondeuses, perceuses, rabots, de les déposer en mairie aux jours et heures où ils n'ont pas à fonctionner
3. Utopie : s'entraider pour que ceux qui ont de longues semaines de travail et comptent uniquement sur le week-end puissent solliciter leurs voisins. Ceux-ci feraient leurs travaux à leur place en semaine dans les horaires prévus (une sorte de co-jardinage)
4. Du bon sens : si vous avez d'autres idées merci d'en faire part en Mairie.

L'utilisation de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques, n'est autorisée que :

- de 7h à 20 h les jours ouvrés ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ;
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12 h.

Voici la composition des commissions qui a été modifiée lors du dernier Conseil Municipal

LES COMMISSIONS MUNICIPALES									
COMMISSIONS		Président	Conseillers						
1	Bâtiments; Voirie & Matériel	Pascal CARBUCCIA	Dominique BANCHEREAU	Yvelise BITOUN	Lucien DUBOIS	Denis GEOFFROY	Catherine RIEHL	Claude ROBBÉ	
2	Urbanisme; Juridique & Sécurité	Catherine RIEHL	Pascal CARBUCCIA	Sophie CORNILLET	Lucien DUBOIS	Denis GEOFFROY	Francis MOIGNOT		
3	Finances	Lucien DUBOIS	Pascal CARBUCCIA	Francis MOIGNOT	Catherine RIEHL	Claude ROBBÉ			
4	Environnement & Chemins Communaux	Denis GEOFFROY	Dominique BANCHEREAU	Sophie CORNILLET	Francis MOIGNOT	Claude ROBBÉ			
5	Ecole; Cantine & Etude	Yvelise BITOUN	Sophie CORNILLET	Francis MOIGNOT	Catherine RIEHL	Françoise SADKOWSKI			
6	Informations & Communication	Max VAUSSARD	Dominique BANCHEREAU	Lucien DUBOIS	Denis GEOFFROY	Francis MOIGNOT			
7	Associations; Fêtes & Célémonies	Martine GOSSART	Dominique BANCHEREAU	Pascal CARBUCCIA	Catherine RIEHL	Max VAUSSARD			
8	Liste électorale; Cimetière & Transport Communal	Martine GOSSART	Yvelise BITOUN	Pascal CARBUCCIA	Catherine RIEHL	Françoise SADKOWSKI			
9	Relations Humaines	Patrick ROMANOW	Yvelise BITOUN	Sophie CORNILLET	Françoise SADKOWSKI				
10	Appel d'Offre	Patrick ROMANOW	Dominique BANCHEREAU	Yvelise BITOUN	Pascal CARBUCCIA	Denis GEOFFROY	Claude ROBBÉ		
CCAS	Elus	Patrick ROMANOW	Yvelise BITOUN	Sophie CORNILLET	Françoise SADKOWSKI				
	Civils		Anne-Marie DESBROUSSES	Joël CORNILLET	Evelyne MAZUR-COUSIN	Michèle SEIGNER			
Délégués Communauté de Communes du Pays Fertois		Titulaires : Patrick ROMANOW Denis GEOFFROY		Suppléants : Lucien DUBOIS Claude ROBBÉ					
Délégués Correspondant Défense		Titulaires : Pascal CARBUCCIA		Suppléants : Claude ROBBÉ					
Délégué à la Sécurité Routière		Francis MOIGNOT							

LE REUIL D'HIER

Reuil et l'écluse de Courtaron

Qui n'a pas, se promenant sur le chemin de halage à hauteur du plateau multisports, aperçu la borne en pierre signalant l'écluse de Courtaron ?

Aujourd'hui inclinée, notre borne résiste toujours et affronte vaillamment le fil du temps pour nous rappeler un ouvrage qui permet la navigabilité de notre rivière.

Prélevons notre borne, elle contribue à l'histoire de notre village.

Plusieurs décennies durant, des chevaux guidant et tractant de lourdes péniches ont emprunté le chemin de halage de notre commune. Ce chemin de halage inspira les photographes au cours des années 1900 et quelques cartes postales anciennes montrent ces temps révolus.



Pour mémoire, le barrage de Courtaron, comme ceux de St Jean et Méry sur Marne, fut construit entre 1860 et 1865 par Hilaire-Ernest GILLON diplômé des Ponts et Chaussées. Né le 23 octobre 1840, monsieur GILLON fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 9 juillet 1902 et est décédé le 10 janvier 1903. On lui doit

également le barrage de Noisiel et le souterrain de Chalifert.

C'est au cours de cette période que furent détruits les moulins pour améliorer la navigation sur la Marne nouvellement canalisée. Ainsi disparurent en 1865 les moulins de l'île Cartier à la Ferté.



L'écluse, bien que située sur la commune de Luzancy, fut parfois représentée avec le nom de Reuil.

A cette époque, on aimait à montrer les curiosités, fussent-elles situées sur la commune voisine.



Reuil a ainsi de nombreux châteaux mais c'est une autre histoire.....

Lucien Dubois – mai 2010

ETAT CIVIL

Naissance

Ruben TOUCHARD, le 22 avril 2010

***Bienvenue à notre nouveau Reuillois
et félicitations aux heureux parents***



Décès

Michel CEVAER, le 8 mars 2010

Lucien LACROUTE le 12 mai 2010

***Le Conseil Municipal s'associe
à la douleur de leurs familles***



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de la Mairie

	Permanence Téléphonique		Ouverture au Public
Lundi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Mardi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Mercredi	Répondeur		
Jeudi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Vendredi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18h30
Samedi	09 h 00/12h		10 h 00/11h30

Bien vivre à Reuil en Brie
Bulletin d'informations Municipales
Directeur de la publication : Patrick ROMANOW
Commission Informations et Communication :
Président : Max VAUSSARD
Dominique BANCHEREAU Lucien DUBOIS Denis GEOFFROY Francis MOIGNOT
Société éditrice : Mairie de Reuil en Brie